

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.

Mr Michel PAGE est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 11 Septembre 2017, l'ordre du jour est examiné.

Communauté urbaine – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : le Conseil Municipal, par 30 voix pour et 3 contre, a :

- approuvé le rapport d'évaluation des charges transférées réalisé par la CLECT qui arrête le montant des charges transférées 1 078 926 € en fonctionnement et 556 720 € en investissement.

- autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de remboursement de la dette. Le montant de la dette à rembourser sur quinze ans par Clermont Auvergne Métropole est fixé à 1 755 406 €.

- validé le principe de mise en œuvre d'une attribution de compensation en investissement à hauteur de 111 344 €.

Rapport annuel Clermont communauté pour l'année 2016 : le conseil Municipal a eu information du rapport d'activité 2016, des rapports sur le prix et la qualité des services de l'assainissement et des services d'élimination des déchets.

Validation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance : le Conseil Municipal a approuvé, par 25 voix pour et 8 absentions, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance proposé par le conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance auquel la commune adhère. Celle-ci prévoit des actions concrètes dans les domaines suivants : espaces publics, violences intrafamiliales, tranquillité résidentielle et adresses sensibles, cambriolages, sécurité lié aux transports en commun et à la circulation.

Avenant au Contrat Enfance et Jeunesse : afin de permettre d'intégrer le poste de coordinateur enfance et jeunesse en cours de recrutement, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant avec la CAF.

Adhésion au service de retraite du Centre de Gestion du PDD : afin de bénéficier de l'expertise du Centre de Gestion dans les procédures et actes de gestion des retraités des agents, le Conseil Municipal a décidé par 30 voix et 3 contre d'adhérer au service.

Rachat d'immeubles à l'EPF SMAF : afin de permettre une revente ultérieure, le Conseil Municipal a l'unanimité a décidé d'accepter le rachat à l'EPF SMAF des parcelles cadastrées AB 289 et AB 326 pour partie. Le montant restant à financer par la commune est de 7 766.29 €.

Cession d'immeubles rue Antonin Pachon : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la cession de l'immeuble cadastré BK 1379 p divisé en deux parties : une grange de 120 m² à vendre à la SCI SCMJ et une maison de d'habitation de 125 m² à vendre à Mme CASILDAS Marion. La vente totale s'élève à 115 000 €

Désignation de délégués au SIEG : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de nommer Jean Patrick GRENIER (titulaire) et DI PASQUALE Jean (suppléant).

Convention avec le Centre de Gestion : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention d'organisation des commissions de sélection professionnelle.